



OFFRE D'EMPLOI

BRIGADIER SCOLAIRE

Poste permanent, temps partiel

Le brigadier scolaire surveille les écoliers qui traversent aux intersections, à l'aller et au retour de l'école, afin de prévenir les accidents de circulation. Il assure la sécurité des écoliers, les informe et les renseigne sur les règles de sécurité.

Le total des heures travaillées de la journée est réparti en quatre périodes pendant la journée : le matin, avant dîner, après dîner et l'après-midi à la fin des classes pour un total de 2 heures par jour.

Les habiletés reliées à la fonction sont les suivantes : être responsable, assidu et ponctuel, être vigilant et posséder un bon jugement.

Le taux horaire est de 13 \$ / heure. L'équipement suivant est fourni : veste de sécurité, panneau d'arrêt, imperméable.

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2020 pour faire parvenir votre candidature en personne ou par la poste

à l'attention de Nancy Bérubé
Municipalité de Sainte-Luce
1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0
par télécopieur au (418) 775-4888
ou par courriel à nancyberube@sainteluce.ca

Pour toutes informations supplémentaires : 418 739-4317

Début de l'emploi : le 3 février 2020